

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1160/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Travaux Publics et du Port un conducteur des travaux publics et du Port de l'Etat.

n° 73-1160/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 juillet 1973

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1973

Date du numéro
10 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Raymond Chevallereau, conducteur des Travaux puüblies de l'Etat – 8 échelon (indice majoré 273) est, pour compter du 28 juin 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port pour servir au Port de commerce de Djibouti.